Direction générale de l'Energie



# L'INSTALLATION N' EST PAS CONFORME

Date(s) du contrôle: 20/04/2021 + / Date d'émission du 20/04/2021 rapport:

Rapport N°: 0571-210420-01

# Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Bureau Technique Verbrugghen

Adresse: Rue Neerveld 109 boîte 6, 1200 Bruxelles

T: 064 33 64 55 E: btv.hainaut@btvcontrol.be Numéro d'entreprise: 0406.486.616

V/ref.:/

L'agent-visiteur: numéro 0571

## Identification des tiers:

Client: CROMBEZ PASCAL

Adresse: RUE DEBAST 3, 7380 QUIEVRAIN

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: CROMBEZ PASCAL

Adresse: RUE DEBAST 3, 7380 QUIEVRAIN

Responsable des travaux: Inconnu

Adresse: ,

Numéro de TVA:

## Identification de l'installation électrique:

Nom: CROMBEZ PASCAL

Adresse: RUE DEBAST 3A, 7380 QUIEVRAIN

Code EAN:

Numéro compteur: 14671226 Cabine haute tension privée: Non Type d'installation: unité de travail

## Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Visite de contrôle (6.5)

Date de la réalisation de l'installation: A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

#### Informations contenu controle:

1 ce controle est valable pour la vente du bâtiment Dérogation(s) partie 8 Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué

Autre(s) référence(s) légale(s): n/a





#### Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: 3 x 230V

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: VFVB - Section: 4 x 10 mm²

Type d'électrode de terre: Piquet de terre

Nombre de tableaux: 1

#### **DESCRIPTION:**

Dispositifs à courant différentiel installés: 4P 40 A 300 mA type A, circuit

(s) protégé(s): tous (1 à 5)

3 circuits u16a 2P disj. 16 A 2,5 mm² XVB 2 circuits c20a 2P disj. 20 A 2,5 mm² XVB 1 circuits c20a 2P disj. 20 A 1,5 mm² XVB non présent Valeur nominale de la protection du branchement: 25A

Type de coupure générale: 4P 40A/300mA Type de schéma de mise à la terre: TT Nombre de circuits: 6 (réserve inclus)



Doucments des influences externes: Voir infractions Documents des installations de sécurité: Non communiqué Documents des installations critiques: Non communiqué

Plan de position des prises de terre: pas d'application

### Résultats du contrôle:

### Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 15 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 50 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant differentiel via test boucle de défaut: OK

Continuité des conducteurs de protection: OK

#### Infractions constatées:

- 1 La tension d'alimentation n'est pas affichée sur chaque tableau électrique (Livre 1: 3.1.3.3).
- 2 Le repérage des circuits(s), bornes de raccordements et/ou appareillages (interrupteur, disjoncteur,...) est absent, faux ou incomplet (Livre 1: 3.1.3.1/5.1.6.1). les circuits doivent etre répertorié avec des lettres
- 3 réaliser la liste des facteurs d influences externes
- 4 connexion dans les goulottes interdites
- 5 les goulottes doivent être fermées
- 6 les schémas de circuits ne correspondent pas à la réalité (circuit f de section 1,5mm2 et pas 2,5mm2 et boite de dérivation et pas de prise + intensité des disjoncteurs non correct)
- 7 L'introduction d'un (des) câble(s) doit se faire au moyen de presse-étoupe approprié(s) (Livre 1: 5.2.6.1). voir exemple pièce wc
- 8 Il n'y a pas de continuité du conducteur de protection de la broche de terre (Livre 1: 5.4.3.4). prise à côté du tgbt





## Remarques:

1 les câbles coupés qui ne sont plus alimentés doivent être supprimés

#### Conclusion du contrôle:

3. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique.

Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées pendant la visite de contrôle, doivent être exécutées sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service de l'installation, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes.

#### Heure d'achèvement:

agent-bezoeker 0571 i.o. van de technisch directeur 20/04/21 10:7

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum

